



21 NOV. 2023

AVIS DE CONSULTATION

N° 14/UOEB/IT/2023

Le Directeur de l'Institut de Technologie A Ain M'lila lance une consultation aux sociétés et aux entreprises spécialisées dans la **vente du MATERIALS DE MAINTENANCE GENERALS DES STRUCTURES ET DU CHAUFFAGE**

L'attribution de cette opération se fera en lot unique. Le retrait des documents de la consultation (cahiers des charges) peut s'effectuer dès le premier (1^{er}) affichage, auprès du bureau des marches de l'Institut de Technologie A Ain M'lila qui se trouve au deuxième (02^{ème}) étage de la tour administrative. L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Ces documents sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention "Dossier de candidature", "Offre technique" ou "Offre financière", selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **"A n'ouvrir que par la COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES - CONSULTATION N° 14/UOEB/IT/2023, REPARATION ET FOURNITURE ET POSE DU MATERIALS DE MAINTENANCE GENERALS DES STRUCTURE ET DU CHAUFFAGE pour l'Institut de technologie a AIN M'LILA**

L'offre doit être accompagnée des pièces énumérées ci-dessous :

Alinéa 1 : le dossier de candidature

- une déclaration de candidature (annexe II);
- une déclaration de probité (Annexe I);
- les statuts pour les sociétés;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a) capacités professionnelles

1. le registre de commerce normal ou biométrique (et tout document justifiant la nature et la qualité de l'activité)
2. le numéro d'identification fiscale (NIF)
3. l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement

4. l'attestation de mise à jour CNAS
5. l'attestation de mise à jour CASNOS
6. l'extrait du casier judiciaire n° 3 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
7. mémoire technique justificatif

Alinéa 2 : l'offre technique

une déclaration à souscrire (Annexe III);

le cahier des charges (Cahier des Clauses Administratives Générales, Cahier des Prescriptions Techniques, Cahier des Prescriptions Spéciales) portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté".

Alinéa 3 : l'offre financière

- la lettre de soumission (Annexe IV);
- le bordereau des prix unitaires (BPU);
- le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux et doivent être valides le jour de l'ouverture des plis. Avant la signature de la convention, l'attributaire provisoire doit présenter les documents originaux pour vérification.

Les soumissions doivent être déposées au bureau du secrétariat du directeur d'Institut de Technologie A Ain M'ilia qui se trouve au deuxième (02^{ème}) étage de la tour administrative. La durée accordée pour la préparation de l'offre est fixée à huit (08) jours par référence à la date du premier (1^{er}) affichage des placards publicitaires de cet avis de consultation. La période de validité de l'offre est fixée à quatre vingt dix huit (98) jours.

La date et l'heure d'ouverture des plis des offres (dossier de candidature, techniques et financières) correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le créneau horaire de dépôt des offres est fixé le jour limite de dépôt des offres de neuf (09H00) heures à treize (13H00) heures. L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres à treize (13H00) heures, en salle de réunion de l'Institut de Technologie A Ain M'ilia qui se trouve au cinquième (5^{ème}) étage de la tour administrative. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission d'ouverture des plis.

Le Directeur

